

Stéphane BOUILLON

Préfet de la Région Provence - Alpes - Côte d'Azur
Préfet des Bouches-du-Rhône

Renaud MUSELIER

Président
de la Région Provence - Alpes - Côte d'Azur
Député Européen

Christian ESTROSI

Président délégué
de la Région Provence - Alpes - Côte d'Azur



Provence - Alpes - Côte d'Azur élabore son schéma de développement du sport

**Atelier 1 – Une offre de pratique s'ouvrant à la diversité des publics
Compte rendu de la séance 2**



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur



Animatrices :

- Anne-Sophie DUMORTIER, responsable mission d'observation des métiers de J&S, ORM PACA
 - Jocelyne GIMPORTONE chargée de mission du service sport, Conseil régional PACA
-

Validation du diagnostic et du compte rendu de la séance 1

Les membres de l'atelier trouvent qu'il n'y a pas de réel diagnostic régional PACA en ce qui concerne les pratiques. Il faudrait qu'il y ait une véritable enquête au niveau régional en la matière pour avoir un état des lieux en PACA.

Dans ces conditions, il est difficile pour eux de pouvoir faire des propositions adaptées à la situation régionale.

Les propositions qui suivent ont été « sorties aux forceps » car initialement, le groupe ne souhaitait pas aller jusqu'à cette étape de proposition alors que les étapes précédentes, notamment celle d'une validation d'un diagnostic partagé, n'étaient pas remplies selon eux.

Ont surtout été mises en avant des actions de rattrapage plutôt que des actions de transformation, d'évolution.

Les propositions d'action

Onze thématiques d'action se dégagent des échanges et arbitrages.

1. **Création d'une institution** : un centre(s) ressources sport-santé « qui pourrait faire référence aux "maisons du sport/santé" » ; centre(s) ressources pour les publics cibles des différentes préventions, professionnels de santé, structures associatives voulant accueillir ces publics et éducateurs sportifs, notamment. Centre ressources en termes de communication, d'information, de formation, de bonnes pratiques. Se pose la question du niveau opérationnel pertinent. L'objectif est d'éviter la multiplicité, d'améliorer la visibilité, de mutualiser les actions.
2. **Des actions envers le tout public pour l'innovation** : créer une plateforme des pratiques innovantes. Agir sur les associations, former les acteurs de terrain (en matière d'innovation). L'objectif est de structurer, d'échanger tout en laissant la liberté des pratiques, tenir compte des spécificités de chacun. Cela peut mener à des projets communs interfédéraux. Cibles : collectivités territoriales, mouvement sportif, acteurs sociaux, entreprises commerciales, pratiquants libres, etc.
3. **Des réponses à la curiosité des jeunes** : l'idée est de faire un lien avec le e-Pass jeunes (du Conseil régional et le Pass culture -> « Pass découvertes » + entrée dans le musée du sport. Il faut faire un lien entre le sport scolaire et le sport en club pour attirer les jeunes et éviter la désaffection des adolescents (adolescentes surtout) dans les clubs sportifs.
Penser à l'assurance.
4. **Une meilleure connaissance des actions des partenaires** : créer un système de « bons plans ».

5. **Création d'un groupe de réflexion pour mettre en place des actions de transformation plutôt que de rester sur des actions de rattrapage** : former les acteurs clefs du système sur une nouvelle vision du sport en PACA.
Ce groupe de réflexion aurait pour ambition de donner une nouvelle image du sport. L'idée est ici de faire bouger les cadres pour être force de proposition (au cours des prochaines années puis pour le prochain schéma ?).
6. **Agir sur des territoires cibles et sur des publics cibles** : territoires ruraux isolés (ex : associations intercommunales) et quartiers (éducation, citoyenneté). Il faut penser à l'accessibilité géographique (co-voiturage) et au mixage des populations (hommes/femmes, valides/personnes handicapées, etc.) en organisant des manifestations communes. Offrir des pratiques sportives aux femmes enceintes. Faire un lien avec l'atelier 4 (aménagement des territoires) sur le libre accès aux installations et sur la mise à disposition des équipements scolaires en dehors des périodes scolaires.
7. **Une demande de la part des financeurs** : auprès des associations et des encadrants (en ce qui concerne l'enseignement des disciplines sportives) : former à l'arbitrage et à la citoyenneté.
8. **Améliorer la communication et l'information** : davantage se saisir du Pôle ressources national « sport éducation, mixités, citoyenneté » (SEMC).
9. **S'intéresser davantage au sport en entreprise** (cf. la loi du sport) : identifier des correspondants au sein des comités d'entreprise, des délégués du personnel, des comités d'hygiène et des conditions de travail. Attention, ces différents organes vont fusionner pour devenir le comité social et économique. Quel rôle sur le sport en entreprise ? Le CHSCT peut avoir une influence sur la place du sport en entreprise. Il est aussi possible d'organiser des manifestations sportives (associant compétitivité/bien-être/marketing). Par exemple, organiser des tournois interentreprises.

Les trois actions prioritaires choisies par le groupe (par défaut)

- Création d'un groupe de réflexion pour mettre en place des actions de transformation (proposition 5).
- Des réponses à la curiosité des jeunes (proposition 3).
- Création d'une institution (proposition 1).

En matière de gouvernance

L'État doit maintenir son rôle auprès des entreprises pour les pratiques sportives en entreprise (article du sport L.121).